



Droit du travail

Les obligations sociales sont nombreuses et évoluent sans cesse au sein de l'entreprise. Cette formation vous apportera les bases en matière de droit du travail vous permettant de maîtriser les règles essentielles qui régissent les relations contractuelles: de la conclusion à la rupture du contrat de travail.



Informations générales

Durée : 7,00 heures

Profils des stagiaires : Manager, Adjoint, Futur Manager, Responsable Ressources humaines, Gérant

Nombre de participants par session : 6 maximum

Pré-requis : Aucun



Objectifs pédagogiques

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de : Rédiger, sécuriser et rompre un contrat de travail ; Appliquer une procédure disciplinaire en cas de faute d'un salarié ; Organiser le temps de travail en respectant le cadre légal.



Contenu de la formation & Aptitudes développées

Introduction au droit du travail :

- Savoir où trouver l'information dont on a besoin ;
- Les moyens de contrôle de l'État : inspection du travail, Prud'hommes, médecine du travail... ;

Choisir et rédiger le contrat de travail :

- Connaître les formalités préalables à l'embauche ;
- Choisir le contrat de travail le mieux adapté : Contrat à Durée Indéterminée (CDI), Contrat à Durée Déterminée (CDD), intérim, temps partiel, alternance... ;
- Rédiger les clauses essentielles et sensibles : mobilité, horaires, non-concurrence... ;
- Connaître les règles de durée et de renouvellement de période d'essai.

L'exécution du contrat de travail :

- La durée et décompte du temps de travail : travail effectif, heures supplémentaires, durées maximales, repos ;
- Les congés payés ;
- Les droits et devoirs de l'employeur et du salarié ;
- Le Harcèlement moral et sexuel ;
- Le règlement intérieur de l'entreprise ;
- La discipline dans l'entreprise : procédure et sanction.

La rupture du contrat de travail :

- La démission ;
- La rupture conventionnelle ;
- Les différents types de licenciement (économique, personnel, disciplinaire...) ;
- Le départ en retraite et la mise en retraite ;



- Les indemnités de licenciement ;
- Le préavis.

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Nos intervenants sont des experts dans le domaine du management et de la gestion d'entreprise. Leurs expériences professionnelles (Directeur: Manager ou Responsable Ressources Humaines) et leurs diplômes/formations dans le domaine du management et de la gestion font d'eux des formateurs passionnés et terrain qui vous apporteront des compétences par leur partage d'expériences mais également au travers de jeux de rôle en situation réelle de travail. La responsable pédagogique de L'ORGANISME DE FORMATION s'assurera de la bonne organisation et du bon déroulé pédagogique de la formation et peut être contactée à tout moment par le client: stagiaire ou intervenant pour répondre à vos besoins.

Accessibilité

L'organisme de formation s'engage à tout mettre en œuvre pour permettre l'accessibilité de cette formation à tous. Pour accompagner au mieux les Personnes en Situation de Handicap, nous vous remercions de vous rapprocher de notre Référent Handicap pour étudier avec vous les conditions d'adaptations de la formation.

Moyens pédagogiques & techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation ;
- L'intervenant utilisera son PC et son vidéo projecteur, si besoin ;
- Pour les formations en intra : utilisation du matériel et des spécialités des locaux pour réaliser les mises en situation ;
- Un support dématérialisé est remis au stagiaire selon les besoins.
- Modalités pédagogiques : Démonstrative, pédagogie inversée et interrogative. Ces modalités peuvent être adaptées le jour de la formation en fonction des besoins des stagiaires et du formateur.

Suivi & évaluation des résultats

- Une feuille de présence élargée par les stagiaires et le formateur ;
- Des questions écrites sous forme de QCM en début et fin de formation afin d'évaluer le niveau des acquis sur la thématique ;
- Une évaluation en cours de formation peut se réaliser de différentes manières selon le contenu de la formation : mise en situation, quizz, exercice pratique ;
- Une évaluation de la satisfaction à chaud de chaque stagiaire est réalisée en fin de formation ;
- Une attestation de suivi de formation sera adressée aux participants

Délai d'accès

Le délai d'inscription à la formation est au minimum de **2 semaines** avant la date de réalisation.

Modalités d'évaluation & Indicateurs qualité

La formation est sanctionnée par : Remise d'un Certificat de réalisation aux stagiaires à la fin de la formation. Possibilité d'approfondir cette formation avec d'autres modules de formation.



Modalités d'évaluation : Évaluation des acquis tout au long de la formation et QCM sur les connaissances acquises en fin de formation.

Indicateurs Qualité : Note de la formation : **10,0 / 10**